REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 17 mai 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Vannes

NOR: JUSB1814310A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Léa JOUNOT (PEDRON), adjointe administrative principale, nommée régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance de Vannes pour une durée de 6 mois à compter du 14 décembre 2017, date de la passation des comptes, est, à l'issue de cette période, nommée régisseuse titulaire audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de RENNES, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 17 mai 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY